

Livre Blanc Céréales : merci pour votre présence!

Les acteurs wallons de la recherche et du développement actifs dans le secteur des céréales vous remercient pour votre présence lors de la soirée d'informations du Livre Blanc – Céréales du jeudi 8 septembre 2022 dernier!

Les <u>présentations</u> orales du Livre Blanc de septembre 2022 sont désormais **disponibles en lignes** sur le site <u>www.céréales.be</u>. Ces présentations sont donc consultables gratuitement et sans aucune inscription.

La brochure manuscrite complète reprenant les thèmes de cette séance d'information est disponible au prix de 12 €.

En attendant que les articles soient mis en ligne, vous pouvez vous la procurer :

- Au secrétariat de M. Benjamin DUMONT à l'adresse Gembloux Agro-Bio Tech, Bâtiment de Biologie Végétale,
 Avenue Maréchal Juin n°13, entrée parking 4, 5030 Gembloux. Plus d'infos, Carine Demazy au 081/62 21 41 >
 Bâtiment 48 en vert sur le <u>Plan d'accès GxABT</u>
- Par versement de 17 € (12 € + 5 € de frais d'envoi (Belgique)), au n° de compte BE62 3401 5580 3761, ULiège GxABT 5030 Gembloux en communication « Livre Blanc Septembre 2022 + NOM + PRENOM ».

Elle sera également mise en ligne ultérieurement sur le site internet du Livre Blanc Céréales sous format PDF.

F. Henriet (CRA-w) & B. Dumont (ULiège-GxABT), Coéditeurs responsables du Livre Blanc Céréales

Livre Blanc Céréales : Liste des produits pharmaceutiques

Une mise à jour des produits phytopharmaceutiques (ppp) a été réalisée par le Corder. Sur <u>le site des centres pilotes</u>, vous pouvez y retrouver l'ensemble des herbicides, fongicides et autres ppp... pour les cultures de céréales. De plus, les substances retirées en 2022 sont également présentes.

Lien: https://centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-autorises/

Bonne lecture!

Mouche grise en céréales : résultats de la collecte 2022

Fin de cet été, 50 champs ont été échantillonnés pour la mouche grise, *Delia coarctata* (Figure 1) afin de collecter les œufs présents dans le sol. Le comptage des œufs réalisé par le CRA-W indique un niveau d'infestation très faible avec moins de 50 œufs/m² dans 28 champs et 21 champs où aucune ponte n'a été détectée. L'été caniculaire n'a pas été favorable à la reproduction de cette mouche. Le risque est donc très faible, voire nul. Aucun traitement insecticide de semences (Langis) contre la mouche grise n'est dès lors recommandé en 2022.

CePiCOP Actualité céréales du 13 septembre 2022

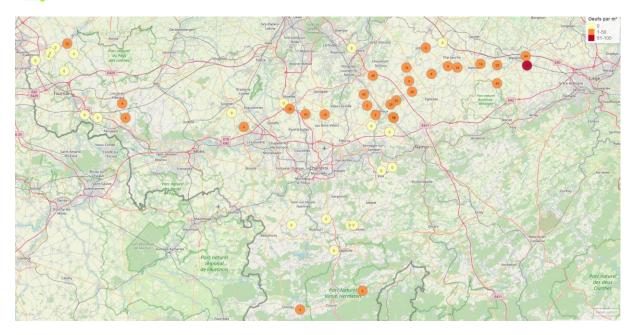


Figure 1 – Localisation des 50 champs échantillonnés en 2022 avec le niveau d'infestation en œufs de mouche grise par mètre carré : 0 (jaune, n=21), 1 à 50 (orange, n=28), 51 à 100 œufs/m² (rouge, n=1).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail: rb.cepicop@centrespilotes.be
Tel: 0499/639900
Site: https://centrespilotes.be

Prochain avis prévu le 20 septembre 2022

<u>Réalisés grâce au concours et au soutien</u>: du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP